

**Société des Carabiniers
de Lausanne**



Plan de tir 2022

Présidente d'honneur	Marie-Hélène Miauton, ch. de Lallèx 3, 1091 Grandvaux	Mob. 079 637 90 21	mh.miauton@bluewin.ch
Direction			
Présidente	Hedwig Gautschi, rue des Terreaux 11, 1350 Orbe	Fixe 024 441 29 48 Mob. 078 738 70 24	gautschiwedwig@gmail.com
Vice-président et directeur des tirs pistolet	François Barrat, route de Lausanne 4, 1053 Cugy	Fixe 021 731 21 07 Mob. 079 290 22 16	barrat53@bluewin.ch
Vice-président et directeur des tirs fusil	Gilbert Friedli, Fau-Blanc 26, 1009 Pully	Fixe 021 729 38 63 Mob. 076 372 89 17	cgfriedli@gmail.com
Trésorière	Marinette Coupy, avenue de Montoie 29, 1007 Lausanne	Fixe 021 601 56 51 Mob. 079 270 15 11	coupy_scl@bluewin.ch
Secrétaire	Pierre Weissenbach, chemin de Contigny 15, 1007 Lausanne	Mob. 079 332 44 77	pierre.weissenbach@bluewin.ch
Exercices fédéraux	Alexandre Medawar, avenue d'Echallens 115, 1004 Lausanne	Mob. 076 443 54 11	alex@retisweb.com
Pistolet 10 m	Michael Witschi, ancien Four 14, 1815 Clarens	Mob. 079 471 47 69	Michaelwitschi@swissmail.org
Championnats 300 m	Jean-Michel Fuentes, chemin des Sources 8, 1400 Yverdon	Mob. 079 477 43 83	cjm.fuentes@bluewin.ch
Tirs internes et externes 25 et 50 m	Roman Briand, chemin de Pallettes 2, 1020 Renens	Fixe 021 635 44 90 Mob. 076 451 43 74	roman.briand@gmail.com
Formation pistolet	Yves Logean, route du Crochet 11, 1035 Bournens	Fixe 021 731 53 80 Mob. 079 567 15 73	yves.logean@bluewin.ch
Adjoint directeur des tirs fusil et informatique	Florian Lucas, rue Sainte-Beuve 7, 1005 Lausanne	Mob. 079 389 18 55	florianlucas96+scl@gmail.com
Rédacteur Journal	Gilbert Friedli, Fau-Blanc 26, 1009 Pully	Fixe 021 729 38 63 Mob. 076 372 89 17	cgfriedli@gmail.com
Hors Direction			
Préparateur technique PAC	Eric Paccaud, av. du 1 ^{er} Mai 11, 1020 Renens	Fixe 021 635 84 02	epaccaud@bluewin.ch
Armurier	Hans Simonet, Wilerweg 31, 3280 Morat	Mob. 079 348 75 55	hans.simonet@bluewin.ch
Moniteurs et entraîneurs			
Moniteurs exercices fédéraux (pistolet et fusil)	F. Barrat, P. Bangerter, M. Besson, J.-P. Bezençon, J. Brechbühl, R. Briand, J. Colleran, St. Cosquer, J. Dessemontet, R. Fluri, A. Fréry, G. Friedli, Ch. Gabriel, H. Gautschi, Cl. Gavin, D. Gotti, F. Grin, R. Grisoni, M. Guerrero, P.-A. Haas, S. Hofer, Y. Logean, G. Macrina, B. Maillefer, A. Medawar, J.-L. Meylan, A. Meyer, P. Perriraz, P. Peter, A.-M. Popa, P. Reverchon, A. Simik, H. Simonet, J.-M. Solca, F. Verdan, J. J. Vieira, P. Weissenbach		
Entraîneurs tir sportif	F. Barrat, M. Buller, Fr. Diserens, Chr. Gabriel, Y. Logean, V. Mounir, M. Schneider, A. Simik, M. Simik, H. Simonet		
autres adresses			
Responsable du stand	Vincent Fleury,	Stand 021 315 49 71	
Restaurant du Stand de Vernand	Ismet Bajrami, rte de la Blécherette 2, 1032 Romanel	021 648 11 83	easyresto@bluewin.ch ou site@stand-de-vernand.ch

site internet SCL www.carabiniers-lausanne.ch

site internet USTL www.ustl.ch

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Adresse de la Société, numéro de compte postal, site internet

Carabiniers de Lausanne, case postale 1339, 1001 Lausanne
Numéro de compte postal: 10-4262-8 / iban CH55 0900 0000 1000 4262 8
Site internet: www.carabiniers-lausanne.ch

Admissions

Toute personne désirant devenir membre de la Société doit présenter sa demande par écrit au moyen du formulaire de demande d'admission qui peut être obtenu auprès des membres de la Direction ou sur le site Internet. La Direction statue sur les demandes d'admission et communique sa décision aux candidats. L'admission n'est définitivement validée qu'après le paiement de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle.

Finance d'entrée :	membres actifs	Fr. 50.--	juniors Fr. 25.--
Cotisation annuelle :	membres actifs	Fr. 80.--	juniors exonérés
	membres honoraires	Fr. 25.--	
	membres d'honneur	exonérés	
	licence FST	selon tarifs FST et SVC	

Lors des versements, ne pas oublier de préciser l'affectation du versement par exemple finance d'entrée, cotisation annuelle, cotisation de soutien, licence, abonnement, don, etc.

En cas de démission en cours de saison (après l'Assemblée générale de l'année en cours), la cotisation annuelle doit dans tous les cas être acquittée (art. 9, al. 2, des statuts).

Les cotisations impayées jusqu'au 30 juin font l'objet d'un rappel, puis d'une sommation.

Licences

La Société commande les licences auprès de la FST (entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier) pour les tireurs qui participent aux concours nécessitant une licence. En dehors de cette période, chaque mutation correspond à une nouvelle licence et est facturée par la FST avec un supplément de Fr. 12.--. Tous les licenciés (actif A ou actif B) doivent être membres de notre Société. La FST envoie les licences aux sociétés en principe en mars ou avril.

Le prix de la licence (y compris les éventuels suppléments) est facturé aux tireuses et tireurs.

La licence n'est pas nécessaire pour prendre part aux exercices fédéraux, tirs internes et tirs d'amitié. En cas de doute, prière de s'adresser aux membres de la Direction.

Catégories de membres

Actif A	Membre ayant la Société des Carabiniers de Lausanne comme société de base.	
Actif B	Membre de la Société des Carabiniers de Lausanne, mais ayant une autre société comme société de base.	
Elite et Senior	21 - 59 ans	E de 21 à 45 ans puis S de 46 à 59 ans
Adolescent et Junior	10 - 20 ans	catégories selon règlement FST.
Vétéran	V de 60 ans à 69 ans	
Senior-Vétéran	SV à partir de 70 ans	

Les membres de notre Société participant aux exercices fédéraux sont assurés auprès de l'assurance militaire. Lors des entraînements et de la participation aux concours, ils sont assurés à titre subsidiaire auprès de l'USS Assurances pour les cas de responsabilité civile, d'accidents et de dommages matériels.

TIR AU FUSIL à 300 m

2022

Le centre de tir sportif de Vernand ouvre le jeudi 10 mars et ferme le samedi 29 octobre. Fermeture d'été du 30 juillet au 22 août. Pour plus de renseignements, prière de consulter le tableau des réservations sur le site www.ustl.ch / réservations de cibles.

Heures d'ouverture

mars	avril à septembre	octobre
jeudi à vendredi 15 à 17.30 h. sam. 08 à 12 /14 à 17 h. (++)	mardi et vendredi 15 à 18.30 mercr. 15 à 19.45 (+) jeudi 15 à 19.30 h. toutes dist. sam. 08 à 12 /14 à 17 h. (++)	mardi à vendredi 15 à 17.30 h. sam. 08 à 12 /14 à 17 h. (++)

(+) mercredi dès 18.30 uniquement cal. 22 LR
(++) samedi après-midi fermé si aucune réservation

En dehors des dates indiquées ci-dessous, nos membres peuvent s'entraîner à **Vernand chaque jeudi après-midi d'avril à octobre** sur des cibles réservées par la Société.

Il est également possible de s'entraîner chaque **lundi de 17.00 à 20.00 h. au stand de Bavois** du 14 mars au 27 juin et du 2 août au 24 octobre (sauf avis contraire).

Dates des tirs internes

mars	samedi	26	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir interne
mai	samedi	14	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir interne
juin	samedi	25	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir interne
juillet	samedi	23	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir interne
sept.	samedi	17	8 - 12 / 14 - 16 h.	dernier tir interne (tir du Jeûne)

Dates du tir fédéral en campagne organisé notre Société

juin 9, 10 et 11 prière de consulter l'horaire affiché.

Dates des tirs militaires organisés par notre Société

août	jeudi	25	15 - 19.30 h.	tirs militaires
août	vendredi	26	15 - 18.30 h.	tirs militaires
août	samedi	27	8 - 12 / 14 - 17 h.	tirs militaires

Nos membres effectuent en principe leur tir militaire durant les journées indiquées ci-dessus. Pour des dérogations, prière de s'adresser au directeur des tirs à 300 m.

Dates des concours organisés par notre Société

mars	jeudi	10	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	vendredi	11	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	samedi	12	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir d'ouverture
avril	samedi	23	8.30 - 12 h.	tir du 14 Avril et du Général Guisan
avril	jeudi	28	15 - 19.30 h.	tir du 14 Avril et du Général Guisan
avril	vendredi	29	15 - 18.30 h.	tir du 14 Avril et du Général Guisan
avril	samedi	30	9 - 12 / 14 - 16 h.	tir du 14 Avril et du Général Guisan
octobre	jeudi	27	15 - 17.30 h.	tir de clôture
octobre	vendredi	28	15 - 17.30 h.	tir de clôture
octobre	samedi	29	9 - 12 / 14 - 16 h.	tir de clôture

TIR CARABINE à 50 m

Le tir à la carabine à 50 m se pratique durant les heures d'ouverture du stand de Vernand. Pour les concours, prière de se renseigner auprès des responsables.

Tirs internes à 300 m

Programme du concours interne (roi du tir)

1. Le programme des tirs internes est résumé à la page suivante. Le classement se fait à l'addition des passes obligatoires.
2. Les livrets de tir et les passes spéciales doivent être achetés et immédiatement payés **lors des journées de tirs internes annoncés dans le plan de tir.**
3. Le livret ne contient que les passes obligatoires. Les autres passes sont à acheter séparément.
4. Les tireurs peuvent conserver les livrets de tir durant toute la saison.
5. Les tireurs peuvent conserver les livrets de tir durant toute la saison. Ils doivent être rendus à la responsable des tirs internes à 300m avec toutes les cartes de tir (tirées ou non tirées) **au plus tard lors du dernier tir interne** afin de permettre d'établir le classement.
6. Les passes du livret doivent en principe être tirées à Vernand lors des journées consacrées aux tirs internes. Cependant, elles peuvent aussi être tirées lors des séances d'entraînement à Vernand ou à Bavois, **à condition qu'un membre de la Direction soit présent.**
7. Chaque passe doit obligatoirement être marquée sur une carte de tir fournie par la Société.
8. Une seule passe est autorisée par carte de tir. S'il y a plusieurs passes sur une carte, seul le moins bon résultat comptera pour le classement.
9. Toutes les passes d'une maîtrise doivent en principe être tirées le même jour.
10. Le tireur a le choix entre quatre types de maîtrise. Pour le classement, il ne peut tirer qu'un seul type de maîtrise.
11. Les maîtrises peuvent aussi être tirées lors d'un concours officiel organisé par la SVC ou un autre organisme reconnu. Pour que le résultat soit compté pour le classement interne, la feuille de tir originale doit être remise au responsable des tirs internes.
12. Lors des journées de tirs internes et des entraînements à Vernand, les tireurs utilisent les codes-barres fournis par la Société.
13. **Le prix de la munition, nouvellement fixé à 50 cts/cartouche, comprend un montant destiné à couvrir les frais de location des cibles à Vernand et à Bavois. Lors des tirs internes et des entraînements pour lesquels la Société a réservé des cibles, les tireurs sont tenus d'utiliser la munition achetée auprès de notre société.**
14. En dehors des heures réservées par notre Société, les tireurs peuvent utiliser individuellement les cibles du stand de Vernand. Dans ce cas, ils s'adressent au chef de stand et lui paient directement les coups tirés.
15. La munition peut être achetée lors des journées de tirs internes à Vernand et des entraînements à Bavois et à Vernand.
16. Les challenges en compétition, distinctions et prix sont attribués lors du banquet de palmarès selon les dispositions du règlement de tir.

Résumé du plan de tir à 300 m								2022
Prix du livret = Fr. 100.--		Cible	Nbre de coups	Nbre de passes en livret	Prix par passe	Ra-chats	Points classement	Répart. ultérieure
Passes dans le livret de tir	Exercice	A10	20	2	5.--	oui		
	Art	A100	5	3	5.--	non	20%	oui
	Militaire	A100	4	3	5.--	non	20%	oui
	Pontaise	A100	10	3	5.--	non	10%	oui
	Section	A10	5+3	3	5.--	non	100%	oui
	Tir militaire	A5/B4	20	0	0.--	non	10%	non
	Tir en campagne	B4	18	0	0.--	non	10%	non
	Maîtrise Sport 2 pos. *	A10	30+30	2	15.--	1	50%	non
	Maîtrise Sport couché *	A10	6x10	2	15.--	1	50%	non
	Maîtrise AO 2 pos. *	A10	30+30	2	15.--	1	50%	non
	Maîtrise AO couché *	A10	6x10	2	15.--	1	50%	non
	* Pour être classé, le tireur doit choisir un seul type de maîtrise							
Passes spéciales		Cible	Nbre de coups	Nbre de passes en livret	Prix par passe	Ra-chats	Points classement	Répart. ultérieure
	Exercices supplémentaires	A10	20	0	5.--	illimité	-	non
	Lausanne	A100	20	0	15.--	illimité	-	oui
	Vétérans	A100	5	0	5.--	illimité	-	oui
	Cible Campagne	B4	18	0	spécial	1	-	non
	Ch. suisse sections	A10	10	0	spécial		-	non
	Concours individuel	A10	20/15	0	spécial		-	non
	CSG pour cat. A CSG pour cat. D	A10	20 15	0	spécial		-	non

Coefficients de conversion de maîtrise couchée en maîtrise en 2 positions (cat. A, D et E)

Armes	Deux positions	Position couchée
Sport (AL et FS)	1	0.95
Ordonnance D (fas5703, mqt)	0.97	0.92
Ordonnance E (fas90, fas5702)	1	0.94

TIR AU PISTOLET à 25 et 50 m

2022

Le centre de tir sportif de Vernand ouvre le jeudi 10 mars et ferme le samedi 29 octobre. Fermeture d'été du 30 juillet au 22 août. Pour plus de renseignements, prière de consulter le tableau des réservations sur le site www.ustl.ch / réservations de cibles.

Heures d'ouverture

mars	avril à septembre	octobre
jeudi à vendredi 15 à 17.30 h. sam. 08 à 12 /14 à 17 h. (++)	mardi et vendredi 15 à 18.30 mercr. 15 à 19.45 (+) jeudi 15 à 19.30 h. toutes dist. sam. 08 à 12 /14 à 17 h. (++)	mardi à vendredi 15 à 17.30 h. sam. 08 à 12 /14 à 17 h. (++)

(+) mercredi dès 18.30 uniquement cal. 22 LR
(++) samedi après-midi fermé si aucune réservation

1. Utilisation des stands 25 et 50 m à Vernand

Notre Société réserve des cibles et des portiques pour les entraînements, tirs internes et concours spéciaux. Un portique à 25 m est réservé en principe **chaque mercredi et jeudi après-midi** pour l'entraînement. Voir le tableau des réservations sur le site www.ustl.ch.

Pour les entraînement et concours effectuées lorsque la Société a réservé des cibles et portiques, chaque tireur au pistolet paie un montant forfaitaire de Fr. 50.-- par saison à notre Société et celle-ci prend à sa charge le coût des réservations.

Si un tireur désire s'entraîner en dehors des heures réservées par la Société, il doit payer à l'USTL un montant forfaitaire de Fr. 75.-- donnant droit à un badge lui permettant d'utiliser individuellement les installations 25/50m durant toute la saison.

Dates des tirs internes

mars	samedi	26	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir interne
mai	samedi	14	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir interne
juillet	samedi	23	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir interne
sept.	samedi	17	8 - 12 / 14 - 16 h.	dernier tir interne (tir du Jeûne)

Dates du tir fédéral en campagne organisé notre Société

juin 9, 10 et 11 prière de consulter l'horaire affiché.

Dates des tirs militaires organisés par notre Société

août	jeudi	25	15 - 19.30 h.	tirs militaires
août	vendredi	26	15 - 18.30 h.	tirs militaires
août	samedi	27	8 - 12 / 14 - 17 h.	tirs militaires

Nos membres sont instamment priés d'effectuer leur tir militaire durant les journées indiquées ci-dessus.

Dates des concours organisés par notre Société

mars	jeudi	10	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	vendredi	11	15 - 17.30 h.	tir d'ouverture
mars	samedi	12	9 - 12 / 14 - 17 h.	tir d'ouverture

TIR AU PISTOLET A 10 m

Le tir au pistolet à 10 m se pratique au stand de Prilly. Pour les heures d'ouverture, prière de consulter le site www.carabiniers-lausanne.ch ou de se renseigner auprès du responsable.

Tirs internes à 25 m

Programme du concours interne (roi du tir)

Le concours du Roi du tir comprend plusieurs passes à tirer lors des journées de tir interne. Les participants peuvent choisir entre deux catégories : **A pour les tireurs chevronnés et B pour les débutants.**

Les carnets sont en vente lors des journées de tir interne. Les passes peuvent aussi être tirées lors d'une séance d'entraînement à condition qu'au moins deux membres de la Société soient présents.

Les tireurs conservent leur carnet durant la saison et les remettent lors de la dernière journée de tir interne au responsable des tirs internes afin d'établir le classement.

Catégorie A

Prix du carnet : Fr. 50.00 à payer par bulletin de versement. Chaque passe peut être répétée au maximum 2 fois (sauf TM et TFC). Chaque répétition coûte Fr. 2.--.

a) Société	cible Précision PP10/50 cm, 2 séries de 5 coups, chacune en 150 sec.
b) Duel	cible Vitesse (5-10), 2 séries de 5 coups en 5 fois 3 sec. avec des intervalles de 7 sec.
c) Série	cible Vitesse (5-10), 2 séries de 5 coups en 30 sec.
d) Section	cible Vitesse (5-10), 3 séries en 50, 40 et 30 sec.
e) Maîtrise C	1ère partie Précision sur cible PP10/50 cm, 30 coups en 6 séries de 5 coups en 5 min. 2e partie Vitesse sur cible Vitesse (5-10), en 6 séries de 5 coups en 5 fois 3 sec. avec des intervalles de 7 sec.
f) Exercices fédéraux	à 25 m au PO : tir fédéral en campagne (TFC) et tir militaire (TM)

Catégorie B

Prix du carnet : Fr. 50.--. Chaque passe peut être répétée au maximum 2 fois. Chaque répétition coûte Fr. 2.--. **Les répétitions sont facturées en fin de saison.**

Le carnet B contient les mêmes passes que le carnet A, toutefois sans TFC (tir fédéral en campagne) et sans TM (tir militaire) et avec une maîtrise réduite à 30 coups.

Classements

Les classements se déterminent sur la base du total des 5 meilleurs résultats, les passes a) à d) comptant à 100% et la maîtrise à 50%. En cat. A, on ajoute 10% des résultats du TFC et du TM. Pour les tireurs utilisant le PO, les résultats des passes a) à e) sont majorés de 3%.

Les trois premiers classés de chaque catégorie reçoivent une médaille dite "Olympique", or, argent ou bronze, pour autant que le nombre de participants soit suffisant (minimum 6 tireurs classés par catégorie).

Tirs internes au PAC à 10 m

Compétition pour adultes

Le concours du Roi du tir comprend des passes à tirer selon les modalités fixées par le responsable de tir PAC. L'organisation et le classement sont assurés par ce dernier.

Le concours est ouvert aux membres de la section PAC des Carabiniers de Lausanne.

Le tireur classé au premier rang reçoit pour une année le **challenge Alain Perret** gravé à son nom.

Pour d'autres informations, prière de s'adresser au responsable, Michaël Witschi.

Compétition pour juniors

Le concours du Roi du tir Junior comprend des passes à tirer selon les modalités fixées par le responsable de l'Ecole de tir Pistolet. L'organisation et le classement sont assurés par ce dernier.

Le concours est ouvert aux membres de la section Juniors PAC des Carabiniers de Lausanne.

Le concours Antoine Décombaz se présente sous la forme d'un concours de groupes, dont les membres les mieux classés se partagent le **prix Elena Stanton** (Fr. 150.--), le meilleur résultat individuel obtenant le **challenge A. Décombaz** gravé à son nom pour une année.

Pour d'autres informations, prière de s'adresser au responsable, Yves Logean.

Rois du tir en 2021

300 m Programme Sport (armes de sport)

1er	Hugo Bucher	614.2 pts	médaille d'or + challenge
2e	Hedwig Gautschi	601.8 pts	médaille d'argent
3e	Gaston Parisod	601.8 pts	médaille de bronze

300 m Programme AO (armes d'ordonnance)

1er	Jacques Dessemontet	599.2 pts	médaille d'or + challenge
2e	Blaise Buffet	596.4 pts	médaille d'argent
3e	Stéphane Cosquer	593.6 pts	médaille de bronze

25 m Pistolet cat. A

1er	François Verdan	787.6 pts
-----	-----------------	-----------

25 m Pistolet cat. B

1er	Marc Besson	549.5pts
-----	-------------	----------

10 m Pistolet à air comprimé Juniors

Pas de compétition !

10 m Pistolet à air comprimé Adultes

Pas de compétition !

Dates importantes en 2022

Mois	Quand	Quoi	Où
Janvier	15 janvier	SCL, séminaire de la direction	Vernand
Février	5 février	ACVTV, assemblée générale	Villeneuve
	4, 5 et 6 février	SVC, finales vaudoises C10 et P10	Lonay/Toloch.
	10 février	Réception munition	Vernand
	12 février	SVTS, assemblée des délégués	Penthalaz
	19 février	EAN, banquet annuel	Genève
	22 février	Abbaye de Lausanne, assemblée générale	Vernand
	27 février	SVC, assemblée des délégués	Montreux
Mars	2 mars	USTL assemblée des délégués	Vernand
	9 mars	SCL assemblée générale	Vernand
	10 mars	Ouverture du stand	Vernand
	10, 11, 12 mars	SCL Tir d'ouverture P25 et F300	Vernand
	10 mars	Rapport de la commission de tir 6	Montheron
Avril	23, 28, 29, 30 avril	Tir du 14 Avril et Général Guisan F300	Vernand
Mai	30 avril et 7 mai	Tir et fête du jubilé Scharfschützen	Berne
	27 et 28 mai	Abbaye de Lausanne, tir annuel	Vernand
Juin	4 juin	CSG 300m finale VD	Vernand
	9, 10, 11 juin	SCL, tir fédéral en campagne	Vernand
	2, 14, 15 juin	ACVTV, tir annuel	Vernand
	12 juin	SVTS, finale champ. groupes C50	Vernand
	25 juin	SVC, finales champ. groupes P25 et P50	Vernand
Août	30 juillet au 22 août	Fermeture du stand	Vernand
	14 août	Abbaye, Tir du Comté de Gruyères	Hongrin
	25, 26 et 27 août	SCL derniers TM	Vernand
Septembre	4 septembre	SVTS finale match anglais C50	Vernand
	10 septembre	USTL Finale CI-PL 50m et P50 avec appui	Vernand
	17 septembre	SCL, Tir du Jeûne, dernier tir interne	Vernand
	21 septembre	USTL Tir des Municipalités	Vernand
	25 septembre	SVTS finale Série C50	Vernand
Octobre	1 ^{er} octobre	SVC finale CIV F300	Vernand
	8 octobre	SVC finale match couché F300	Vernand
	8 octobre	SVC champ. vaudois P25	Vernand
	12 octobre	Vente des douilles	Vernand
	15 octobre	SVC champ. vaudois P50	Vernand
	16 octobre	Tir du Rütli P50	Brunnen
	22 octobre	Tir de l'Escalade P25/50 et F300	Genève
	27, 28 et 29 octobre	SCL Tir de clôture F300	Vernand
	29 octobre	Fermeture du stand	Vernand
Novembre	5 novembre	USTL, tir des retardataires	Vernand
	9 novembre	Tir du Rütli F300	Brunnen
	26 novembre	Banquet Carabiniers de Lausanne	Vernand
Décembre	8 décembre	SVC, séance d'information SVC	Echallens

Sous réserve de modifications dues au Covid-19 !



Restaurant Pizzeria du **Stand de Vernand**
Route de la Blécherette 2
CH-1032 Romanel-sur-Lausanne

Tél. 021 648 11 83

Fax 021 648 11 85

Courriel: site@stand-de-vernand.ch



simonet-waffen@bluewin.ch

Hauptgasse 6

3280 Murten

Tel. +41 26 - 670 19 50

Façonnage et vente d'articles
en verre acrylique

Plexam Sàrl

Alija Muhabi
Ch. de la Colice 22
Ch - 1023 Crissier
Tél. +41 21 634 96 75
Portable +41 79 489 11 27
m.alija@plexam.ch



POLYTRONIC INTERNATIONAL SA
5630 MURI AG
Tel. 056 675 99 11/Fax. 056 675 99 12
www.polytronic.ch



- Achat et vente de métaux, ferraille et déchets industriels
- Mise à disposition de bennes et gestion de déchetteries
- Démontage de constructions métalliques

GOUTTE RECUPERATION SA

Rte d'Yverdon 20 - 1026 Echandens

Tél. 021 623 21 121 - Tél. 021 701 20 97 - Fax. 021 701 55 92
E-mail: info@goutte.ch Internet: www.goutte.ch

RECUPERATION RG SA

Rte de la Guérite 31 - 1541 Sévaz (près d'Estavayer-le Lac)

Tél. 026 663 95 95 - Fax: 026 663 95 94
E-mail: info@recuperation.ch - Internet: www.recuperation.ch

TG 6301, L'alliance de l'innovation et de la qualité pour les tireurs!

Tous les résultats sont disponibles via l'application «Score-App»!



polytronic

POLYTRONIC INTERNATIONAL AG
Pilatusstrasse 12, CH-5630 Muri AG



TANNER-Freigewehr Modell Phönix oder
TANNER-Standardgewehr Modell Phoenix

since 1955 
Tanner

Neu für 300 m Sport, Einzelschuss Kal. 7.5x55 / Wir freuen uns, wenn Sie uns kontaktieren

TANNER-Sportwaffen AG • Voxerweidstrasse 3 • 4629 Fuluibach • Telefon 062 926 13 10
tanner.sportwaffen@ggs.ch • www.tanner-sportwaffen.ch